

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie de l'armement

Décision n° 2242 du 5 décembre 2019 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2020 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie de l'armement

NOR : INTJ1930023S

Le commandant de la gendarmerie de l'armement,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 modifié relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 26 novembre 2019,

Décide :

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement pour l'année 2020 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie de l'armement est arrêté ainsi qu'il suit :

Pour le grade de major, les adjudants-chefs :

Tilly	Yannick	NIGEND :	162 132
Perrault	Philippe	NIGEND :	146 010
Vérat	Laurence	NIGEND :	156 524
Haute	Sébastien	NIGEND :	173 583
Tanguy	Hans	NIGEND :	177 592

Pour le grade d'adjudant-chef, les adjudants :

Giboire	Frédéric	NIGEND :	163 985
Rageade	Bernard	NIGEND :	155 737
Ruhland	Frédéric	NIGEND :	161 436
Georget	Vanessa	NIGEND :	209 005
Loupot	Olivier	NIGEND :	153 826
Le Franc	Damien	NIGEND :	198 293
Navarro	Olivier	NIGEND :	155 986
Audoin	Jérôme	NIGEND :	152 650
Gaborit	Cindy	NIGEND :	218 786

Pour le grade d'adjudant, les maréchaux des logis-chefs :

Olmata	Pierre	NIGEND :	134 842
Istria	Tristan	NIGEND :	227 553
Soriano	Fabrice	NIGEND :	208 627
Goudeau	Guillaume	NIGEND :	227 393
Robert	Laurent	NIGEND :	120 163
Hu	Axel	NIGEND :	225 661
Saby	Éric	NIGEND :	70 834
Noyelle	Stéphane	NIGEND :	208 166
Ripoll	Davy	NIGEND :	195 671
Malaquin	Yannick	NIGEND :	135 459
Stella	René	NIGEND :	149 470

Boniface	Stéphane	NIGEND : 133 165
Toitot	Maureen	NIGEND : 158 606
Noel	Jean-Paul	NIGEND : 144 463

Pour le grade de maréchal des logis-chef, les gendarmes :

Calippe	Kevin	NIGEND : 226 023
Bernardi	Benjamin	NIGEND : 247 079
Richelet	Alexandre	NIGEND : 360 810
Betrancourt	Jules	NIGEND : 307 497
Heintz	Xavier	NIGEND : 311 457
Prettner	Cyril	NIGEND : 341 165
Paulet	Didier	NIGEND : 219 045
Oreve	Sébastien	NIGEND : 148 509
Benard	Christian	NIGEND : 140 928

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 5 décembre 2019.

*Le général,
commandant la gendarmerie de
l'armement
M. Hamel*

